

**Belgium-Namur: Medical equipments**

OJ S 142/2017 27/07/2017

**Contract notice****Supplies****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

**Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: APP CHR Sambre et Meuse — Site Meuse

Postal address: Avenue Albert 1e 185

Town: Namur

NUTS code: BE352 Arr. Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: Madame Hélène Willem

E-mail: [helene.willem@chr-namur.be](mailto:helene.willem@chr-namur.be)

Telephone: +32 81726815

Fax: +32 81726818

**Internet address(es):**Main address: <http://www.chrn.be>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: [www.chrn.be](http://www.chrn.be)

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Hôpital

**I.5. Main activity**

Health

**Section II: Object**

---

**II.1. Scope of the procurement****II.1.1. Title**

Republication — imagerie médicale — fourniture, travaux d'évacuation avec reprise de l'ancien matériel et d'installation, mise en service, formation et maintenance d'une salle de radiographie numérique basée sur la technique des capteurs plans — matériel neuf.

Reference number: 2017023

**II.1.2. Main CPV code**

33100000 Medical equipments

**II.1.3. Type of contract**

Supplies

#### **II.1.4. Short description**

Imagerie médicale — fourniture, travaux d'évacuation avec reprise de l'ancien matériel et d'installation, mise en service, formation et maintenance d'une salle de radiographie numérique basée sur la technique des capteurs plans — matériel neuf.

#### **II.1.5. Estimated total value**

#### **II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

### **II.2. Description**

#### **II.2.2. Additional CPV code(s)**

33111000 X-ray devices

#### **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE352 Arr. Namur

Main site or place of performance: Imagerie médicale.

#### **II.2.4. Description of the procurement**

Voir II.1.4.

#### **II.2.5. Award criteria**

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

#### **II.2.6. Estimated value**

#### **II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Start: 16/10/2017

This contract is subject to renewal: no

#### **II.2.10. Information about variants**

Variants will be accepted: no

#### **II.2.11. Information about options**

Options: yes

Description of options:

Voir publication initiale.

#### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

#### **II.2.14. Additional information**

### **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

#### **III.1. Conditions for participation**

##### **III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions:

\* Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire:

- n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude ou le blanchiment de capitaux
- n'est pas en état de faillite ou de liquidation;
- n'a pas fait l'aveu de sa faillite et ne fait pas l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire;
- n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;
- en matière professionnelle, n'a pas commis de faute grave;
- est en règle quant aux paiements des cotisations de sécurité sociale;
- est en règle quant aux paiements de la TVA et de ses impôts;
- ne s'est pas rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant ces renseignements;
- n'a pas occupé des ressortissants de pays tiers en séjour illégal au sens de la loi du 11.2.2013 prévoyant des sanctions et des mesures à l'encontre des employeurs de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.
- \* Une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, conformément aux dispositions de la loi belge ou celles du pays où les employés sont établis.
- \* En application de l'art. 63 de l'AR du 15.7.2011, le candidat ou le soumissionnaire joint à sa demande de participation ou à son offre, selon le cas, une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Pour un candidat ou soumissionnaire belge cela concerne le respect des obligations fiscales auprès du SPF Finances.
- \* Une attestation récente du greffe du tribunal de commerce compétent, de laquelle il ressort que l'entreprise n'est pas en situation de faillite, de réorganisation judiciaire ou de liquidation;
- \* Une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle en matière d'impôts sur le revenu
- \* Une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle en matière de TVA.

### **III.1.2. Economic and financial standing**

List and brief description of selection criteria:

- \* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat ou soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Niveau minimal: le chiffre d'affaires relatif au produit devra atteindre 300 000 EUR TVAC par an (cf. annexe F);

Minimum level(s) of standards possibly required:

Cf. ci-dessus.

### **III.1.3. Technical and professional ability**

List and brief description of selection criteria:

- \* Une liste des principales livraisons effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur:

— Niveau minimal: fournir 3 certificats de bonne exécution émanant d'hôpitaux différents pour des marchés similaires (cf. annexe F).

Ils devront atteindre 150 000 EUR TVAC par certificat;

\* Un organigramme reprenant la composition du service après-vente (SAV) en Belgique avec des interlocuteurs s'exprimant en français.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Cf. ci-dessus.

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Description**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Open procedure

#### **IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

#### **IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

### **IV.2. Administrative information**

#### **IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

Date: 22/08/2017 Local time: 13:30

#### **IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

#### **IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French

#### **IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

#### **IV.2.7. Conditions for opening of tenders**

Date: 22/08/2017 Local time: 13:30

Place:

Bloc central — salle Léonard de Vinci — niveau: -1.

Information about authorised persons and opening procedure: Une séance publique d'ouverture des offres est prévue.

## **Section VI: Complementary information**

---

### **VI.1. Information about recurrence**

This is a recurrent procurement: no

### **VI.3. Additional information**

Addendum du 2407/2017. Voici les 3 modifications opérées au cahier spécial des charges.

1) Au titre I.6 (page 9) — Forme et contenu des offres

Remplacement du § «le montage et la mise en service et en fonctionnement au CHR de Namur au 1er étage, au niveau de la salle 9 existante ainsi que l'aménagement de la salle» par:

«le montage et la mise en service et en fonctionnement au CHR de Namur au 1er étage, au niveau de la salle 9 existante et si nécessaire l'extension vers la chambre claire attenante ainsi que l'aménagement de la salle»

2) Au titre I.8 (page 13) — Ouvertures des offres

Changement de la date d'ouverture des offres: ancienne date 8 août, nouvelle date = 22 août, même heure, même lieu.

3) Au titre III.1 (page 24) — Implantation et installation du matériel

remplacement du § «L'implantation devra tenir compte de la configuration actuelle des locaux afin de réduire au maximum les travaux» par:

«Dans un souci d'ergonomie pour l'utilisation du matériel proposé, le soumissionnaire est autorisé à proposer, dans ses travaux d'aménagement, une extension de la salle 9 actuelle vers la chambre claire attenante. Il veillera à garder un accès aisé à chacune des nouvelles pièces ainsi créées».

Visite du site requise:

Le soumissionnaire est tenu d'effectuer obligatoirement une visite des lieux, et ce impérativement sur rendez-vous, au préalable, avec Monsieur Debruyne — directeur technique ou son délégué: 081/72.65.00 ou 64.80.

Le soumissionnaire joint à son offre l'attestation en annexe correctement complétée.

De par leur dépôt de leur offre, les soumissionnaires sont censés avoir tenu compte de toutes les sujétions résultant de la situation existante.

Un certificat de visite (sur base du modèle en annexe B) signé par le P.A. confirmant la visite sera joint à la soumission.

Le soumissionnaire reconnaît, à la suite de cette visite:

- avoir reçu toutes les informations utiles lui permettant de comprendre l'étendue et les particularités du marché;

- s'être rendu compte de toutes les particularités de l'exécution du marché;

- avoir calculé le montant de son offre en tenant compte de cette connaissance et des moyens à mettre en œuvre pour assurer sa parfaite exécution.

Ainsi, il ne sera pas accordé de supplément de prix à l'adjudicataire lors de l'exécution du marché, ce dernier ne pouvant prétexter que certains éléments techniques ou autres ne lui étaient pas connus.

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

Official name: Tribunal de première instance de Namur

Town: Non applicable

Country: Belgium

#### **VI.5. Date of dispatch of this notice**

25/07/2017